

XIII. Jacques d'EIMAR de JABRUN (1813-1897).

Unique enfant d'Albon d'EIMAR et d'Anne-Louise, Constance de BONDOIRE de SERVIGNY, Jacques d'EIMAR de JABRUN naquit à Sainte-Anne Grande Terre (Guadeloupe) le 26 mars 1813. Nous savons peu de choses sur son enfance, ses études et son début dans l'âge adulte. En 1842, nous le voyons habiter rue du Pot de fer , n°14, près Saint-Sulpice à Paris. Plusieurs lettres reçues par Jacques nous informèrent qu'il avait entrepris de versifier. La teneur de ces lettres justifia que l'auteur des vers les ait détruits, nous privant de juger de ses talents... Le seul membre de la famille qui eut conservé quelque relation avec Jacques, dont les projets de mariages ont tous échoué, fut son cousin, de douze ans son aîné, Aubin d'EIMAR de JABRUN (1801-1876).

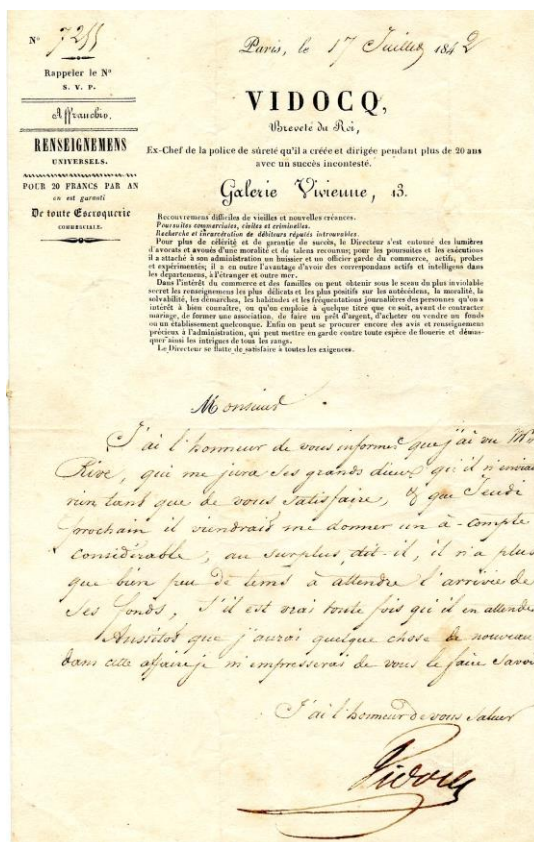
Jacques ne sembla pas non plus avoir gardé des relations bien proches avec ses parents qui, semble-t-il, vécurent tôt séparés. Ce fut Aubin qui déclara le décès de sa mère, rue Casette à Paris, en juillet 1850...

Cependant, en 1867, il informa Aubin de sa demande au Tribunal de la Basse Terre de rétablir son État civil, selon celui de son grand' père, Pierre EIMAR de JABRUN (1703-1782).

Jacques d'EIMAR de JABRUN décéda à Paris en 1898.

Voici les documents conservés relatifs à Jacques d'EIMAR de JABRUN:

1842 : De Paris le 17 juin 1842, Réponse de VIDOCQ à Jacques EIMAR de JABRUN. Simple lettre d'attente et sans engagement de réussite...



1843 : De Paris le 24 juin 1843, Réponse de Charles NODIER à Jacques d'EIMAR de JABRUN. «Vos sonnets sont fort jolis, Monsieur, et ce qui le prouve c'est que je les ai lus avec le plus grand plaisir, malgré l'état déplorable de santé dans lequel je me trouve.

Je vous dirai volontiers en beaucoup de lignes que vos vers sont charmans, quoiqu'un éloge n'ait pas besoin d'être étendu pour être juste et pour être sincère, mais je suis encore si souffrant que vous me pardonneriez, j'en suis sûr, la brièveté de ma lettre.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentimens les plus absolument distingués, Charles NODIER».

1843 : De Paul FÉVAL à Jacques d'EIMAR de JABRUN, longue lettre en réponse à l'envoi de ses vers. *«J'ai lu avec beaucoup d'attention et aussi, de saveur, de plaisir, mon cher Monsieur, car il y a vraiment un très fin et très sympathique esprit. MAIS c'est long, long, long; long!*

Cela manque de courage: je m'explique: dans ces matières et par humour, il faut attaquer le siècle où l'on vit. Et le faire toujours. Pourquoi diable vous en prendre à LAW, au lieu de nommer le Crédit mobilier? Vous semblez avoir des patronymes surannés. Notez que les gens qui ont procédé par allusions vivaient dans un temps où l'on ne pouvait pas parler des choses actuelles. Il y avait la Bastille ou autre chose. Maintenant que GESLIN a pris la Bastille et l'a démolie, à vous d'abattre le Château Saint-Ange. Qui vous arrête?

Le lecteur actuel baille à toute allusion, parce qu'il est habitué à lire des gens qui ne maîtrisent pas les mots, -ni les noms.

De même l'allégorie est morte en peinture.

Vous avez dépensé là à faire un livre mastodontoïdal, timide, useless, comme disent les anglais des ... à qui il n'en faudrait pour écrire un adorable roman moderne.

Un dernier mot. Les siècles anciens ne servent aux romanciers que pour faire du costume, de la couleur; vous n'avez pas une harde Vous parlez, Dieu me pardonne, d'habits noirs.

C'est la situation qui veut ce mot-là.

Mettez tout en habit noir. STERN écrivait sur son temps, vous avez du STERN en vous. RABELAIS, l'alto (?) fantastique parlait à bouche que veux-tu de sa propre époque. LAW est trop précis, trop commun. Vous lui ôtez sa couleur, vous vous gênez vous-même.

Ah! Qu'écrire est donc difficile puisque des hommes comme vous font de ces prodigieuses fautes!

Cela ne vous empêche pas d'être un homme de grand talent – mais long, lent, bavard, oh! bavard comme ce GESLIN de l'amour et de... Embrassez-les pour moi.

Signé, Paul FÉVAL.» Lettre aux initiales PF gaufrées.

1843 : De Paris, 18 nov. 1843, Réponse d'Alfred de VIGNY à Jacques d'EIMAR de JABRUN:

«Depuis que j'ai reçu votre lettre du 9 novembre; Monsieur, et les papiers qu'elle renferme, des préoccupations graves et douloureuses m'ont ôté absolument le tems de lire vos ouvrages et d'ouvrir même les miens. Vous attachez trop de prix à mon opinion pour que je vous la donne légèrement. J'ai l'intention de vous lire avec un soin extrême et, après que mes remarques seront faites, je vous écrirai pour vous prier de vouloir bien en parler chez moi. Nous délibérerons ensemble sur vos espérances et nous déterminerons quelle sera votre première entreprise. Je serai heureux si je vois jour à vous y aider, mais il faut avant tout que j'aie le tems d'examiner ce que vous avez déjà fait. Je conçois votre juste impatience, mais comme je ne sais rien de si sérieux que l'avenir d'un homme qui se confie à moi sans me connaître, il me faut le tems d'en délibérer avec moi-même.

Je n'ai pas l'orgueil de penser que je vous dirai la vérité sur vous-même, mais bien la vérité de mon opinion! Cette opinion peut n'être pas bonne, mais elle sera appuyée du moins sur une assez grande expérience des choses littéraires et un grand désir de vous épargner les faux pas.

Je n'avais point oublié ma première réponse, Monsieur, et si je vous fais attendre

encore un peu une entrevue, c'est afin de ne vous parler de vous-même qu'après le plus studieux examen.

Je suis bien touché de vos bons sentimens pour moi et je crois ne pouvoir mieux y répondre qu'en vous préparant des conseils sérieux et médités
Croyez, Monsieur, à tout mon désir de vous être agréable,
Signé, Alfred de VIGNY».

18 nov 1844

Voilà que j'ai reçu votre lettre du 9 novembre
monfrère, et les papiers qu'elle contenait, des
proposutions graves et importantes m'ont été
absolument le ton de lire vos ouvrages et d'arriver
à votre avis. - Vous attendez trop de moi à
mon opinion pour que je vous la donne légèrement.
J'ai l'intention de vous lire avec un soin
extrême et, après que mes remarques seront
faites, je vous écrirai pour vous prier de
vouloir bien en parler avec moi. - Non
délivrés de vos espérances et
vous déterminerez quelle sera votre première
impression. Je serai heureux si je voi
à son y aider, mais il faut, avant tout
que j'aie le ton d'examiner ce que vous
avez déjà fait. Je vous envoie juste
immédiatement. mais comme je ne fais rien

de si sérieux que l'honneur d'un homme
qui se consacre à moi sans me connaître
il me faut le temps d'un délibérer avec
moi-même.
Je n'ai pas l'orgueil de penser que je
vous dirai la vérité par votre opinion,
mais bien la vérité de mon opinion. -
cette opinion pour être pas bonne, mais
elle sera appuyée du moins sur une
après grande expérience des choses littéraires
et un grand désir de vous épargner les
sans que.
Je n'aurais point oublié ma première
réponse, mon frère et si je vous
attendez encore un peu avec intérêt,
c'est afin de ne vous parler de vous-même
qu'après le plus studieux examen.
Je suis bien touché de vos bons sentimens
pour moi et je crois ne pouvoir mieux y



daguerrotype de NADAR.

Alfred de VIGNY,

et répondre qu'en vous préparant des
conseils sérieux et médités.
Croyez, monfrère, à tout mon
désir de vous être agréable
Alfred de VIGNY

1844 : De Paris le jeudi 19 septembre 1844. Alfred de VIGNY à Jacques d'EIMAR de JABRUN:

«Vous devez penser bien du mal de moi, Monsieur, mais je pense moi beaucoup de bien de vos manuscrits et j'ai à présent besoin de vous en parler. J'ai été assez longtemps malade depuis que je vous ai vu et toujours très sérieusement occupé. J'ai lu avec la plus grande attention ce que vous m'avez confié; j'ai crayonné et marqué d'une croix à ma manière des vers charmans, d'un ton de comédie excellent. J'aurai beaucoup à vous dire sur l'ensemble. Si vous voulez venir samedi 21 septembre à midi.

Je vous écris en deux mots au milieu de mille affaires. Je serai plus à moi samedi et ce jour-là comme les autres je serai tout à vous. Alfred de VIGNY».

1844 : De Paris, mardi 17 décembre 1844. Alfred de VIGNY à Jacques d'EIMAR de JABRUN:

«Assurément, Monsieur, j'ai reçu et relu votre comédie. J'ai bien à me reprocher de ne vous avoir pas écrit sur le champ mes réflexions, mais mes affaires et mille désagréments m'en ont empêché.

J'espère que vous avez conservé le premier manuscrit, car le second que je vous rendrai ne me paraît pas l'égal. La force dramatique du premier ouvrage n'était pas réglée mais enfin elle soutenait mieux la pièce que l'intention comique que vous y avez substituée. J'aurai beaucoup à vous dire là-dessus si vous voulez bien venir samedi 21 décembre à midi. Ne pensez pas de mal de votre ouvrage pour ce que je vous dis, les choses excellentes qu'il renferme peuvent être encadrées autrement mais elles méritent d'être conservées.

Mille complimens pressés, Alfred de VIGNY».

1847 : De Paris, rue Cassette, le 2 novembre 1844. Lettre de Mme d'EIMAR, née de BONDOIRE, à son fils Jacques d'EIMAR de JABRUN «chez M. le duc de PALMELLA à Lisbonne». Lettre réclamant une aide financière...



Mme Albon d'EIMAR, née Anne-Constance de BONDOIRE de SERVIGNY
Miniature sur ivoire

1854 : De Lyon le 6 mai 1854. Lettre de M. H. PERRAULT-MAYNARD à Jacques d'EIMAR de JABRUN. «... J'écrivis aussitôt au bon curé d'Ars pour le prier d'offrir à Dieu ses prières et le Saint sacrifice pour ma pauvre femme, je lui envoyai par la même occasion votre lettre, et je ne tardais pas à voir les preuves de l'efficacité de ses prières, car au bout de quelques jours la malade alla mieux...».

1854 : De Bois d'Oingt le 16 juin 1854, M. PERRAULT-MAYNARD revient sur sa rencontre à Ars avec le saint curé. Il donne un portrait évocateur de l'abbé Jean-Marie VIANNEY, consulté par l'auteur de la lettre, à la demande de Jacques qui cherche à s'établir dans le mariage. Il a alors 41 ans. « Qu'il se confie à Dieu : le Seigneur lui enverra d'en-haut les conseils de sa sagesse ; et, ce qu'il fit autrefois pour le jeune Tobie en pareille occasion, il le renouvellera pour lui, à l'occasion de son mariage. Qu'il ne se presse pas : qu'il suive les inspirations du bon Dieu, qu'il persévère dans la prière et le bon Dieu le conduira comme

par la main ». « *Voilà, mon bon Monsieur de JABRUN, ses paroles textuelles. Ah ! Il faut voir ce saint prêtre exténué de jeûnes, de fatigues et de prières ! Il faut le voir tous les jours se levant à une heure après minuit et se tenant au confessionnal jusqu'à sept heures du soir, sauf le temps de dire la messe et de manger un potage ! Il faut voir ses larmes couler dès qu'il parle des miséricordes de Dieu et de l'ingratitude des pécheurs, il faut entendre ses catéchismes, ses exhortations, pour être pénétré de vénération et d'enthousiasme ! Mirabilis Deus in sancti ejus ! Quelle affluence de peuple ! riches, pauvres, fervents, pécheurs, tous accourent à lui et s'en vont pénétrés des prodiges qu'opèrent une si grande vertu. Que de malades guéris à sa parole ! Que d'estropiés laissant au sanctuaire leurs béquilles comme un trophée et une attestation de l'efficacité de ses prières et de son puissant crédit auprès de Dieu !*

Je vous envoie son portrait qui est assez ressemblant. Puis une image et une prière qu'il m'a données pour vous. Je lui ai fait mettre sa signature sur l'image ; il y a en abrégé : Jean-Marie, Baptiste VIANNEY, curé d'Ars ».

1866 : Deux billets, des 12 et 17 février 1866, de Jacques d'EIMAR de JABRUN à son neveu Aubin d'EIMAR de JABRUN qui lui fait l'avance ou le don de 100 francs.

1867 : Trois lettres écrites de Paris, 7, rue Casimir-Delavigne, hôtel Saint-Sulpice, les 10 janvier, 19 et 26 mars 1867. Lettres de Jacques d'EIMAR de JABRUN à Aubin d'EIMAR de JABRUN. Jacques l'informe d'un projet de mariage, de la nécessité d'avoir auparavant obtenu du Tribunal la rectification de son État civil. Il lui demande en outre de retrouver une boîte à écaille, dont le couvercle est une miniature représentant Mme de GRIMALDI, sa tante (conservée dans le rameau BLANDIN de CHALAIN). Le projet de mariage échoua...



Marquise de GRIMALDI, née d'ADMINRAT, tante de Jacques d'EIMAR de JABRUN.

1867 : Note manuscrite de Jacques d'EIMAR de JABRUN, non datée mais de même époque, remerciant Aubin d'avoir retrouvé au *Lignon* l'enquête sur la noblesse des EIMAR, réalisée en 1758 pour Pierre EIMAR de JABRUN (1703-1782), grand' père de Jacques et arrière-grand' père d'Aubin. Prudemment, Aubin en fit faire une copie certifiée, afin de ne pas se défaire de l'original.

1867 : Note d'une page, probablement d'un avocat ou d'un avoué, indiquant la marche à suivre en vue de la rectification de l'acte de naissance de Jacques d'EIMAR de JABRUN.

1867 : Jugement rendu le 11 juin 1867 par le Tribunal de Première Instance de la Pointe à Pitre (Guadeloupe) sur la requête de Jacques d'EIMAR de JABRUN, l'autorisant à porter le nom de son arrière grand' père, Pierre EIMAR de JABRUN (1703-1782), rétablissant ainsi son État civil. Feuillet manuscrit de dix pages recto-verso (30 par 21 cm).

1883 : Passeport pour l'étranger délivré le 30 mars 1883 à Jacques d'EIMAR de JABRUN par le Préfet de Police pour se rendre à Varna en Bulgarie. Tamponné par le consul de Varna le 31 mars et prolongé d'un an pour se rendre en Turquie, Autriche, Allemagne et retour en France. Jacques d'EIMAR de JABRUN fut de retour en France le 22 avril 1884.

1897 ou 1898 : Décès de Jacques d'EIMAR de JABRUN, probablement hors de Paris, où son acte de décès n'a pu être retrouvé.